PRÉFET
DE LA LOZÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Monts-de-Randon

dossier n° DP 048 127 26 A0021

date de dépôt : **27 juillet 2026**
demandeur : **JACQUES Bernard**
pour : **réfection toiture**
adresse terrain : **Village, à Servières**

CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

Le maire de la commune de Monts-de-Randon certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée par Monsieur JACQUES Bernard, enregistrée sous le numéro **DP 048 127 26 A0021** pour le projet ci-dessus référencé.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait le 2 septembre 2026,

Le Maire,

Francis SAINT-LEGER

MAIRIE DE MONTS-DE-RANDON (Lozère)